

Déclaration à la 50<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme  
Point 6 : Examen Périodique Universel du Togo  
Intervenant : N'Coue Bonaventure Mawuvi

Monsieur le Président,

Ceci est une déclaration conjointe<sup>1</sup>.

ISHR note avec satisfaction l'acceptation par le Togo de recommandations visant à créer un environnement de travail sûr pour les défenseurs, particulièrement les femmes défenseuses, et à autoriser l'enregistrement légal d'organisations protégeant les droits des personnes LGBTI.

Néanmoins, au Togo, les journalistes font l'objet de nombreuses poursuites judiciaires allant d'amendes à la suspension de leur carte de presse, forçant une grande majorité à l'auto censure par peur de représailles.

De plus, depuis 2019 on observe la recrudescence d'adoption de textes législatifs et réglementaires visant à restreindre le travail de la société civile. En effet, quatre procédures spéciales avaient déjà conjointement interpellé le Togo pour l'adoption le 07 août 2019 d'un projet de loi restreignant les lieux et les horaires auxquelles peuvent se dérouler les manifestations pacifiques au Togo. De plus, le décret du 05 janvier 2022, fixant les conditions de coopérations entre les organisations non gouvernementales et le gouvernement qui sera mis en œuvre dès l'année prochaine, contient des dispositions liberticides permettant aux Préfets et Maires d'interdire les manifestations pacifiques dans leurs localités.

C'est pourquoi nous appelons le Togo à :

- Adopter le projet de loi de protection des défenseurs initialement soumis par la société civile en 2019 et en accord avec la Déclaration des Nations Unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme ;
- Abroger toutes lois restrictives des libertés publiques et des droits des défenseurs au Togo, notamment la nouvelle loi sur la liberté de réunion et de manifestations publiques pacifique, en conformité avec la requête des Procédures spéciales des Nations Unies ;

Je vous remercie.

---

<sup>1</sup> ISHR et la Coalition Togolaise des Défenseurs des Droits Humains